

Informe per als concursos d'arquitectura amb intervenció de jurat

AGRANDIR ET REMPLIR

Nous proposons un système de logement ABORDABLE, CONFORTABLE et ADAPTABLE à terme, dans une perspective de construction d'un modèle de ville DURABLE.

Partant d'un module de base de 11,5 x 6,5 m et d'une hauteur RC+2, contenant deux unités de type T3 (SHAB 64 m2 environ), les accès et les jardins sont disposés d'une façon libre et adaptée à chaque programme du promoteur.

De cette façon, la conception du module permet également la construction d'1 unité T3 et de 2 unités T2 au même gabarit, ou bien la construction d'un seul RC+1, avec deux unités de type T3. La structure envisagée offre la possibilité d'être élevée à RC+3 pour construire des unités de types T2/T3/T4/T5 sur le module de base proposé, afin de diversifier l'offre au sein d'une même opération immobilière. La dimension des surfaces intérieures varie selon un large éventail allant de 55 m2 à 105 m2.

Cette flexibilité du module permet des agrandissements ultérieurs des logements initiaux, soit aux étages en "remplissant" le volume initial, soit en "agrandissant" le rez-de-chaussée par une plus grande occupation de la parcelle, dans le but d'offrir des logements économiques au départ, mais qui soient adaptables tout au long de la vie de leurs occupants. Il s'agit par conséquent d'offrir un produit au coût limité, mais qui permette une adaptation aux besoins successifs de ses habitants.

Il s'agit donc de logements aux dimensions "à la carte" dotés d'espaces extérieurs associés également "à la carte", situés au rez-de-chaussée ou sur des terrasses intermédiaires aux étages, et même au niveau de la couverture du bâtiment.

Les lieux de stationnement – toujours couverts et à raison d'une unité par logement- se situent en dehors du module de base, permettant ainsi une grande flexibilité pour ce qui est de leur disposition et de leur situation.

La structure peut être résolue de façons variées en fonction des préférences du promoteur, avec la possibilité de proposer des murs porteurs, avec une structure en poteaux in situ, ou bien selon différents systèmes de préfabrication, toujours dans l'optique d'éventuels agrandissements ultérieurs. Les fermetures extérieures sont prévues avec une façade ventilée à partir de panneaux légers, qui permettent une certaine "customisation" des logements susceptible d'offrir une certaine variété dans l'aspect des groupements et dans l'apparence de chaque logement.

La proposition répond aux principes de base qui doivent régir la construction de logements du type intermédiaire :

ORGANISATION DE L'ÎLOT: La souplesse du système proposé permet différents modes d'organisation de l'îlot pouvant répondre à la multiplicité des situations urbaines.

MODULARITÉ : La proposition est basé sur la modularité et la sériation, ce qui permet l'utilisation de systèmes de construction préfabriqués susceptibles de réduire les coûts.

SECONDE PLACE EXTÉRIEURE ASSOCIÉE AU LOGEMENT : Dans les espaces intermédiaires situés entre les logements, les résidents disposent d'une place de stationnement supplémentaire destinée aux visiteurs.

DESSERTE INDIVIDUALISÉE : Accès individuel à chaque logement depuis les espaces communs, les escaliers extérieurs servant d'accès à l'étage étant aménagés de façon libre.

ESPACES EXTERIEURS LIÉS À CHAQUE LOGEMENT : Les logements du rez-de-chaussée peuvent disposer d'un jardin à l'avant et à l'arrière –de dimensions variables – et ceux des étages, de grandes terrasses couvertes ou découvertes

UN LIEU DE STATIONNEMENT PAR LOGEMENT INTEGRÉ AU BÂTI: Tous les logements disposent d'un espace privé et couvert de 15 m2 servant de lieu de stationnement pour une voiture.

PERSONNALISATION : Chaque typologie dispose de différentes alternatives permettant de l'adapter à l'usager, apportant ainsi une plus grande identité de chaque logement et un paysage urbain varié.

FLEXIBILITÉ DANS LA DISTRIBUTION DES TYPES DE LOGEMENT : Le gabarit et la structure proposés dans le module de base permettent la construction de multiples variantes allant du type T2 au type T6

DISTRIBUTION INTÉRIEURE FLEXIBLE : Le modèle proposé permet des modifications et des agrandissements de la distribution du logement, de façon à l'adapter aux besoins des occupants à chaque étape de leur vie.

TRAVAILLER CHEZ SOI : L'agrandissement du rez-de-chaussée - et la souplesse de la distribution du premier étage- permettent de rendre compatibles la vie professionnelle et la vie familiale.

ESPACES INTERMÉDIAIRES: ORGANISATION STATIONNEMENT / ESPACES LIBRES: Les espaces libres du îlot permettent d'organiser les places de stationnement pour des visiteurs et des espaces verts communautaires (aires de jeu, jardins-potagers).ou de groupes de résidents, ou bien être assignés au rez-de-chaussée, en privatisant le sol de l'intérieur de l'îlot.

ADAPTATION AUX DIVERSES ORIENTATIONS (n-s-e-o) : La distribution intérieure du logement s'adapte aux différentes orientations, sans qu'il y ait besoin de modifier le volume construit, de façon à favoriser le processus de sériation.

VENTILATION CROISÉE : Tous les logements disposent de ventilation croisée, comme première mesure de contrôle climatique à l'intérieur.

ESPACES EXTÉRIEURS POUR LE CONTRÔLE CLIMATIQUE : Les façades sont dotées de mécanismes destinés au contrôle climatique de l'intérieur du logement : espaces de transition, balcons, vérandas, loggias, brise-soleils.

TOITURE VERTE /TOITURE TECHNIQUE : Il est proposé des couvertures végétalisées, et dotées de systèmes de captation de l'énergie solaire.



Dades sobre el concurs

Nom del concurs / Objecte	Habitat Intermédiaire. Densité désirable
Organisme que convoca el concurs	Oppidea
Caràcter del concurs	D'idees
Tipus de procediment	Obert
Composició del jurat	Nacional
Naturalesa del jurat	Intern a l'organisme convocant
Crida	Internacional
Resultat del concurs	Guanyador / 1er Premi
Data de resolució del concurs	Juny de 2013

Dades sobre el projecte

Nom del projecte presentat / Lema	Agrandir et remplir
Autor/Autors UPC	Carles Llop, Sebastià Jornet
Altres autors	Forgas arquitectes